

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2013/06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 07 octobre 2013

L'an deux mille treize et le sept octobre à 20 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de Mme CROZIER Christiane vice-présidente par délégation.

Date de la Convocation : 27 septembre 2013.

Nombre de membres en exercice : 12 Présents : 8 Votants : 8
Résultat du vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. CROZIER – BEUGNET – CORNET – VOLLE – BOUAZZA – VERNET
- VINCENT – RIFFARD.

Excusés : M. NEVISSAS.

Absents : M. DIDIER – FLORE – BONNET.

Monsieur VOLLE André a été élu secrétaire,

Objet : Participation au Fonds Unique Logement 2013.

Madame la Vice-Présidente fait la lecture aux membres du C.C.A.S du courrier du 4 juin 2013 adressé par le Président du Conseil Général de l'Ardèche concernant les aides apportées par le Fonds Unique Logement à des personnes qui rencontrent des difficultés pour accéder à un logement ou s'y maintenir.

Le Président du Conseil Général souligne le souhait exprimé par l'Assemblée Départementale d'une mobilisation financière partenariale sur dispositif ; il sollicite ainsi les communes ou C.C.A.S quant à une participation volontaire au Fonds au titre de l'exercice 2013.

2013/018

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de contribuer au Fonds Unique Logement (FUL) pour l'année 2013 sur la base de 0.30 € par habitant soit 436.50 €.

TRANSMET à Mr le Préfet de l'Ardèche cette délibération afin qu'elle soit rendue exécutoire.

PRECISE que cette participation sera imputée au C/6281 sur les crédits prévus au Budget Primitif 2013.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE le 07 Octobre 2013.

POUR COPIE CONFORME
ALBA LE 08 OCTOBRE 2013
LA VICE PRESIDENTE
CROZIER Christiane



REÇU A
LA PREFECTURE LE

10 OCT. 2013